

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente.. • (Page 07)

Opérateurs télécoms

L'UE dit non à la collecte généralisée de données

La justice de l'UE s'oppose à ce que les Etats ordonnent aux opérateurs télécoms la collecte "généralisée et indifférenciée" des données... • (Page 08)

France / entreprise

Le Fonds de solidarité sera renforcé

Des aides élargies pour les entreprises fermées pour lutter contre le coronavirus ou touchées indirectement par ces mesures seront annoncées la semaine prochaine... • (Page 08)

Afrique de l'Ouest / Financement

• (Pages 03)

La BIDC approuve deux nouveaux projets



• **Président du Conseil d'administration de la BIDC, Dr. George Agyekum Donkor**

Concours du 17 Octobre

• (Page 04)

Amélioration des statistiques L'UEMOA et AFRISTAT élaborent une matrice de comptabilité sociale

La Commission de l'UEMOA à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité.. • (Page 02)

Mois du consommer local

Les produits locaux à l'honneur

Les autorités togolaises ont procédé au lancement officiel de la première édition du « Mois du consommer local » ce mardi 06 Octobre... • (Page 04)

Partenariats • (Page 06)

La BAD invite les japonais à investir en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) exhorte les investisseurs japonais à rechercher des partenaires d'investissement en Afrique.

Gestion des risques biologiques

Le Togo bénéficie du projet "BIO-RISKS"

Le Togo et 9 autres pays africains vont bénéficier du projet "BIO-RISKS" intitulé « Anticiper et gérer les risques biologiques pour renforcer la résilience des agriculteurs... • (Page 11)



L'OTR annonce une modification des listes

LE NOUVEAU REPORTEUR

L'info accessible

Consultez les actualités, suivez les débats, contactez les experts, plus...

www.lesnouveauxreporteurs.com

Le personnel le plus qualifié qui garantit le succès de vos affaires

Tel: 00229 02 60 20 27 / 02 60 20 10

lesnouveauxreporteurs@gmail.com

Amélioration des statistiques

L'UEMOA et AFRISTAT élaborent une matrice de comptabilité sociale

La Commission de l'UEMOA à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE) et l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 ont travaillé avec les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des Etats membres sur l'amélioration des statistiques d'une manière générale et celles des comptes nationaux en particulier.



● Nicole ESSO

Afin de faciliter la diffusion des résultats de production des comptes nationaux les deux institutions ont initié la construction des Matrices de Comptabilité Sociale (MCS) pour tous les Etats membres de l'UEMOA. Pour arriver aux résultats escomptés, l'option d'organiser des ateliers nationaux avec l'appui technique de la Commission et d'AFRISTAT a été retenue. Les exercices de construction des MCS harmonisées dans les pays ont été conduits selon les standards retenus au niveau de l'Union. Cet important extrait de la comptabilité nationale, participe à la volonté de la Commission de développer des outils d'analyse d'impact pour mieux orienter les politiques économiques et sociales des Etats membres. Afin de faciliter la capitalisation des diverses expériences retracées dans les documents méthodologiques élaborés au niveau des Etats, un guide méthodologique vient décrire d'une façon plus large la

démarche méthodologique ayant conduit à l'élaboration des MCS dans les Etats de l'Union. Une matrice de comptabilité sociale (MCS), constitue un système comptable permettant l'élargissement de la structure des comptes nationaux en intégrant dans un cadre unique les flux de production par branches d'activités, les rémunérations des facteurs, et les comptes de revenus et de dépenses des différents agents économiques. C'est une base de données utilisée pour le calibrage des modèles d'évaluation d'impact du type modèle d'équilibre général calculable (MEGC) et de multiplicateurs de Leontief. Par le passé, l'élaboration des MCS a été largement l'œuvre de consultants indépendants qui n'assuraient pas toujours un transfert de compétence aux experts nationaux des INS. Pour y remédier, et ceci à travers des ateliers nationaux, les Etats membres ont eu à construire, suivant la méthodologie développée dans le présent guide,

pour une année de référence récente (2013, 2014 ou 2015), une MCS comportant six grands comptes à savoir : Activités, Produits, Facteurs, Institutions, Capital et Reste du monde. Un accent a été mis sur les interrelations entre les Etats de l'Union d'une part et les autres pays du monde. A défaut d'un objectif de simulation prédéfinie, une mise en exergue du Nigéria et du Ghana, ainsi que des autres pays de la CEDEAO a été faite de même que la Chine, les Etats Unis d'Amérique et l'Union Européenne. Ce guide devrait, de manière pratique, permettre aux cadres nationaux des INS de construire une MCS chaque fois que les comptes nationaux définitifs d'une année sont rendus disponibles. Le guide est structuré en quatre parties : la présentation générale de la structure d'une MCS ; la description des sources de données utilisées ; les travaux de construction d'une MCS et les méthodes de désagrégation de la micro MCS.

AUX DECIDEURS ...

Valoriser l'artisanat

Objet d'une attention particulière sur la dernière décennie, avec plus de 09 milliards FCFA investis en 09 ans, le secteur de l'artisanat au Togo, devra prendre une nouvelle pente ascendante avec la professionnalisation, la formation et le perfectionnement des acteurs en vue.

Dans cette optique, le nouveau gouvernement qui vient d'être installé consacre un ministère dédié aux enseignements primaire, secondaire, technique et à l'artisanat. Le Professeur Dodzi Kokoroko, jusqu'alors Président de l'Université de Lomé assurera sa direction, secondé par un ministre délégué au secteur, Eke Kokou Odin.

« La fusion de l'éducation, l'enseignement technique et l'artisanat n'est pas anodine, mais traduit la volonté des autorités de mettre en place un processus qui doit conduire à des réformes importantes pour répondre efficacement à la problématique de l'adéquation emploi-formation », a déclaré le directeur de la communication présidentielle, Kouessan Yovodevi.

Toujours selon le responsable, « loger l'artisanat dans cet ensemble tout en créant un ministère délégué à l'enseignement technique et à l'artisanat traduit un changement de paradigme à la problématique de l'emploi impulsé par le Chef de l'Etat ».

Le Togo qui ambitionne à travers le PND, d'appuyer la création de 4200 entreprises artisanales d'ici 2022, entend ainsi via ce réajustement ministériel, valoriser davantage le savoir-faire des artisans locaux.

L'artisanat est un maillon important de l'économie. Est considérée comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production, de transformation de biens ou de prestations de services, exercée à titre principal ou accessoire par une personne physique ou morale, dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier, où le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante et où le mode de production, de transformation pouvant inclure des machines et outillages simples ne débouche pas sur une production automatisée.

Le mode de production de l'activité artisanale est manuel. Il peut être renforcé, modernisé ou complété par l'utilisation de machines et outillages mécaniques, électriques, électroniques ou électromécaniques de type simple ne pouvant en aucun cas déboucher sur une production automatisée et en série.

Beaucoup de pays en développement commencent à tenir compte des bénéfices potentiels, pour la conservation des ressources, d'un tourisme écologique limité et bien géré. De ce point de vue-là, ce que l'on appelle « tourisme culturel » serait particulièrement prometteur (Weir et Manan, 1989). Cette forme de tourisme fait de la culture des populations indigènes une attraction: célébrations rituelles colorées, danses et musiques exotiques, art et artisanat ethniques peu connus.

Cet intérêt croissant pour le tourisme aura d'importantes incidences sur le développement de l'artisanat. Bien que le volume des ventes de produits artisanaux aux touristes ne puisse être comparé au volume des exportations (Pye, 1988), l'artisanat complète les arts du spectacle qui sont l'une des principales attractions touristiques. L'artisanat devient une source de fierté pour les populations autochtones et contribue à maintenir ou à raviver des pratiques culturelles qui, sans lui, risqueraient de disparaître.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Afrique de l'Ouest / Financement

La B IDC approuve deux nouveaux projets

Le Conseil d'administration de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (B IDC), réuni en sa 69^{ème} session, a approuvé l'octroi d'une ligne de crédit de 50 millions USD à la Consolidated Bank Ghana (CBG) Ltd, et le cofinancement d'un projet d'acquisition de deux avions King 350 ER par la Côte d'Ivoire à hauteur de 13,005 millions d'euros.

• Joël YANGLLO

Financement approuvés pour de nouveaux projets au sein de l'espace CEDEAO. En effet, la 69^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de la B IDC, tenue le 30 septembre 2020 par visioconférence, via le logiciel "Zoom" a donné son accord pour le financement de deux projets. Le premier projet relève du secteur privé et porte notamment sur l'octroi d'une ligne de crédit d'un montant de cinquante millions de dollars américains à Consolidated Bank Ghana (CBG) Ltd, en vue de renforcer sa capacité à soutenir les travaux des entreprises de construction routière dans le pays et de contribuer au financement à moyen et long terme indispensable au secteur privé pour accompagner les efforts du gouvernement dans le financement des infrastructures routières. Tout en accroissant la disponibilité des ressources destinées

au développement du secteur routier au Ghana, la ligne de crédit accordée par la B IDC devrait conduire à la création d'environ sept cent cinquante emplois directs et plus de quatre cents emplois indirects dans ce secteur, autant de résultats qui cadrent avec les domaines d'intervention prioritaires de la B IDC. Le deuxième projet approuvé est celui du cofinancement d'un projet du secteur public en Côte d'Ivoire d'un montant de treize millions et cinq mille euros, relatif à l'acquisition de deux avions King Air 350 ER, équipés pour la télésurveillance maritime et territoriale. Ces avions contribueront également à l'optimisation des opérations de recherche et de sauvetage dans le pays, et d'une manière générale, au renforcement de la sécurité frontalière et maritime.

Domaines d'intervention de la B IDC

Les activités opérationnelles



• Président du Conseil d'administration de la B IDC, Dr. George Agyekum Donkor

de la B IDC visent à jeter les bases d'un développement

durable des Etats membres de la Communauté par le financement de projets régionaux et nationaux (tant publics que privés). La Banque intervient principalement dans les domaines suivants : infrastructures et équipements de base relatifs au transport, à l'énergie et aux télécommunications (routes, ouvrages d'art, chemins de fer, infrastructures portuaires et aéroportuaires, infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie, systèmes de télécommunications, technologies de l'information) ; développement rural et environnement (irrigation, contrôle des crues, hydraulique rurale, agriculture, élevage, pêche, protection de l'écosystème, énergies renouvelables, renforcement des capacités) ; secteur social (formation professionnelle, éducation, santé, appui à la décentralisation, équipements municipaux) ; industrie (agro-indus-

trie, industrie minière, autres industries, transfert de technologie, innovations technologiques) ; services (services financiers, services relatifs aux technologies de l'information, ingénierie, hôtellerie, etc.). La B IDC intervient

sous forme de : prêts directs à long, moyen et à court terme ; prise de participation ; octroi de lignes de crédit et mise en place d'accords-cadres de refinancement ; opérations d'ingénierie et de services financiers.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Mois du consommer local

Les produits locaux à l'honneur

Les autorités togolaises ont procédé au lancement officiel de la première édition du « Mois du consommer local » ce mardi 06 Octobre 2020 à Lomé.



● Bernard AFAWOUBO

Suite à une décision conjointe des ministres en charge du Commerce de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui ont retenu le mois d'octobre pour intensifier la promotion de la consommation des produits locaux de l'espace UEMOA, en suscitant l'intérêt des populations pour l'utilisation desdits produits et services, afin de stimuler la croissance économique, le gouvernement togolais a procédé au lancement officiel de la première édition du « Mois du consommer local » ce mardi 06 Octobre 2020 à Lomé. Au cours de la cérémonie de lancement, l'on a constaté la présence de beaucoup de personnalités notamment les membres du gouvernement, les parlementaires et les promoteurs de produits et services made in Togo. Axé autour du thème : « Promotion de la Consommation Locale : défis et perspectives dans la mise en œuvre du PND », cette première édition est un cadre d'échanges sur les préoccupations et les défis des secteurs productifs de l'économie nationale, les chaînes de valeurs porteuses, les exigences de la transformation des produits locaux

dans le respect de l'éthique et des normes de qualité, les besoins en investissement du monde des affaires, l'exploration des voies et moyens à mettre en œuvre en vue d'apporter des solutions idoines aux préoccupations liées à une consommation Locale efficiente et d'envisager des perspectives à court, moyen et long termes. Plusieurs activités sont au menu de cette première édition qui s'étend du 1er au 31 octobre, entre autres l'élaboration d'une Stratégie nationale de promotion de la consommation locale, l'organisation des panels, la réalisation des activités de promotion et de visibilité des entrepreneurs locaux, ainsi que des produits et services locaux, les visites d'unités de transformation dans les régions économiques, l'organisation des concours dotés de prix et des distinctions, l'organisation d'une campagne de communication sponsorisée, la réalisation des émissions, des spots et des documentaires aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain pour valoriser davantage le « Made in Togo ». A en croire le ministre en charge du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, Kodjo Adedze, le thème de

cette première édition est révélateur puisqu'il est en adéquation avec les objectifs fixés par le Président de la République pour un développement intégral et inclusif. « En effet, comme vous pouvez le constater, cette activité se situe dans le cadre de la mise en œuvre du PND sur la période 2018-2022 qui vise à transformer structurellement l'économie nationale pour une croissance forte, durable, résiliente, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social, avec un taux de croissance projeté à 7,6 % ainsi que la création de 500.000 emplois directs décents en 2022 », a-t-il fait savoir. Il a par ailleurs indiqué que le lien entre la croissance de l'économie nationale et la consommation des produits locaux est un lien quasi-axiomatique. Et de marteler que la nécessité de promouvoir la Consommation Locale au Togo découle manifestement des ambitions de l'axe 2 du PND à savoir : « développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ». « La mise en œuvre de cet axe est matérialisée par des projets phares du gouvernement que sont entre autres : le Projet de transformation agro-

alimentaire du Togo, l'opérationnalisation des Agropoles à Lomé et à Kara, la mise en œuvre du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), l'instauration des zones économiques spéciales, l'opérationnalisation du Parc Industriel d'Adétikopé ou encore la relance de la transformation des phosphates », a précisé le ministre Adédzé.

Lancement de la première édition du « mois du consommer local » au sein des Etats membres de l'UEMOA

La cérémonie, présidée par le Président de la Commission de l'UEMOA s'est déroulée, ce 06 octobre 2020 à Ouagadougou, siège des Organes de l'Union en présence du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso, Parrain, de cette édition et du Vice-président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA, Co-parrain. Dans son discours d'ouverture, Abdallah BOUREIMA a déploré le manque d'engouement pour les produits locaux : « les différents rapports de surveillance commerciale élaborés par la Commission, en partenariat étroit avec les Etats membres, font apparaître un désintérêt sans cesse croissant des consommateurs de l'Union pour les produits locaux, voire communautaires. » Pour le Président de la Commission de l'UEMOA, ce désintérêt pour les produits locaux constitue un véritable obstacle à la compétitivité des entreprises de l'Union qui n'arrivent pas à tirer suffisamment profit du vaste marché estimé à plus de 120 millions de consommateurs que représente notre Union. »

Concours du 17 Octobre

L'OTR annonce une modification des listes

Le Commissaire général de l'office Togolaise des Recettes (OTR) a annoncé ce mardi 06 Octobre 2020 une modification des listes de répartition par centres et par salles d'écrit.



● Bernard AFAWOUBO

L'Office Togolaise des Recettes (OTR) à travers un communiqué en date du mardi 06 Octobre 2020, signé par le Commissaire général de l'Office Philippe Kokou Tchodie a annoncé une modification des listes de répartition par centres et par salles d'écrit. Pour l'Office cette annonce ne concerne que les candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes de l'OTR. Le commissaire Philippe Kokou Tchodie invite donc, chaque candidat à consulter de nouveau les nouvelles listes de répartition exclusivement sur le site web www.otr.tg aux fins d'identification de son centre et de sa salle d'écrit. En outre, il a indiqué que ces nouvelles répartitions seront affichées dans tous les centres d'écrit de Lomé et de Kara à partir du Lundi prochain. Il a par ailleurs rappelé que toutes les étapes et modalités du processus d'organisation et de participation, notamment

les publications, la consultation des listes, l'accès aux centres et salle d'écrit sont soumises aux stricts respects des mesures barrières. Soulignons que l'accès aux salles du test écrit, le 17 octobre 2020, est soumis à la présentation d'une carte nationale d'identité ou passeport en concours de validité. Pour rappel, dans un communiqué en date du 17 Septembre et signé par le commissaire Général de l'Office Kokou B. TCHODIE, il est porté à la connaissance des candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes notamment le Personnel du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DC-CFE), Agents techniques à la Direction des Etudes et de la Planification Stratégique (DEPS), Agents techniques à la Direction de l'Informatique et des Technologies de l'Information (DITI) que les tests de sélection auront lieu le samedi 17 octobre 2020 à partir de 7h00 à Lomé et à Kara.

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 017/2020/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 30 septembre 2020

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la sélection de prestataires en vue de la maintenance des équipements informatiques de la Commission de l'UEMOA. Le présent appel d'offres ouvert est constitué d'un seul lot.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'Offres ouvert, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour la maintenance des équipements informatiques.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises.
4. La durée d'exécution du contrat est d'une année. Il est renouvelable sur la base des bonnes performances du prestataire.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
- une attestation originale conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

5. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le vendredi 30 octobre 2020 à 09 h 30, heure locale**, accompagnées de garantie bancaire de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

6. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de **10 heures**, en présence des **représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture**.
7. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
8. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **M. Brice SIB- Tel.:** +226 25 31 86 40 poste 86 40, Email : bsib@uemoa.int
- **Monsieur Thierry Marc OUEDRAOGO - Tél:** +226 25 31 88 73 poste 8835, Email : tmouedraogo@uemoa.int
- **Monsieur Abdoul Karim MAIKANO MAHAMANE Tel:** +226 25 31 88 73 poste 86 64 Email: akmmahamane@uemoa.int

9. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.
10. **Une visite des Sites obligatoire aura lieu le 16 octobre 2020 à 10 heures. Une attestation de visite de site sera délivrée après la visite. Les soumissionnaires devront la joindre à leur offre.**

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,

Adamou SOULEY



Partenariats

La BAD invite les japonais à investir en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) exhorte les investisseurs japonais à rechercher des partenaires d'investissement en Afrique.



● Junior AREDOLA

La Banque africaine de développement a exhorté les investisseurs japonais à collaborer avec des partenaires locaux en Afrique afin de stimuler la croissance sur le continent. L'invitation est venue le 29 septembre lors d'un webinaire pour fournir des informations au secteur privé japonais sur la manière de faire des affaires en Afrique. Environ 250 participants, principalement du Japon, ont assisté au webinaire. Organisé par le Bureau de représentation extérieure de la Banque en Asie et son Département du cofinancement, de la syndication et des solutions clients. «Le défi de l'Afrique aujourd'hui est d'attirer davantage d'investisseurs privés qui peuvent unir leurs forces avec des partenaires locaux afin de créer de la valeur ajoutée et ainsi initier une croissance inclusive et durable. Dans ce contexte, l'Afrique a besoin de beaucoup plus d'investissements de la part du Japon. La Banque africaine de développement est prête à soutenir cela », a déclaré Samuel Higenyi Mugoya, directeur de la Banque, syndications, cofinancement et solutions clients. Mugoya a noté que l'importance du secteur privé pour le développement de l'Afrique avait été reconnue lors de la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

(TICAD7) tenue en 2019. Il a également évoqué des exemples récents d'opérations de cofinancement, comme un prêt au Ghana Cocoa Board accordé par la Banque et l'Agence japonaise de coopération internationale dans le cadre de l'initiative Renforcement de l'assistance au secteur privé. Un autre projet, le projet GNL de la zone 1 du Mozambique, est cofinancé par la Banque japonaise pour la coopération internationale et Nippon Export and Investment Insurance. Nobumitsu Hayashi, le sous-gouverneur de la Banque japonaise pour la coopération internationale, a expliqué le rôle de premier plan que la Banque africaine de développement avait joué dans les discussions autour du projet de GNL au Mozambique. La Banque japonaise pour la coopération internationale, a-t-il déclaré, pourrait soutenir le secteur privé japonais en Afrique en tirant parti de son vaste réseau, et il a exhorté les participants à investir de manière proactive en Afrique. Atsushi Mimura, Directeur général adjoint du Bureau international du Ministère japonais des finances, a décrit la relation d'ensemble entre la Banque africaine de développement et le gouvernement japonais, qui est actionnaire de la Banque.

Forte demande d'investissement

«La Banque japonaise pour la coopération internationale et l'Agence japonaise de coopération internationale se sont engagées à nouer des relations plus étroites avec la Banque grâce à des opérations de cofinancement. Une forte demande d'investissement est attendue pour les infrastructures, y compris le secteur de la santé, et l'Afrique a un potentiel de croissance élevé dans la phase post-COVID-19 », a déclaré Mimura. Le directeur de son bureau de représentation extérieure en Asie, Takashi Hanajiri, a expliqué le rôle et les activités du bureau de représentation extérieure de l'Asie et a mis en exergue le forum phare de la Banque sur l'investissement en Afrique, une plateforme stratégique pour attirer des capitaux en Afrique. En outre, les services de la Banque ont fait une présentation sur l'initiative d'assistance renforcée au secteur privé, un partenariat entre la Banque et le gouvernement japonais, et sur les opérations de la Banque dans le secteur privé. Les présentations ont également porté sur les opportunités d'investissement et les opérations réussies du secteur privé dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables. Les participants ont également pris connaissance des produits financiers que la Banque propose aux investissements du secteur privé.

Côte d'Ivoire

Plus de 470 permis de conduire suspendus depuis 2018

En Côte d'Ivoire, 471 permis de conduire ont été retirés depuis la réactivation, en décembre 2018, de la Commission spéciale de suspension et de retrait du permis de conduire. Certains conducteurs ont vu leur permis suspendu pour une période de 20 ans.

La Côte d'Ivoire poursuit sa traque contre les chauffeurs indisciplinés. Réunie en session ordinaire le 1er octobre 2020, la Commission spéciale de suspension et de retrait du permis de conduire a retiré le permis à 27 conducteurs, portant à 471 le nombre de chauffeurs mis hors de la circulation depuis la réactivation de la commission en 2018, informe le ministère des Transports. Au cours de cette session, 33 dossiers ont été analysés, portant sur 23

accidents mortels, 8 accidents corporels et 2 infractions. « Pour chaque cas d'accident, la commission a auditionné le ou les conducteurs incriminés. Elle les a notamment amenés à s'expliquer sur les circonstances de l'accident. Suite à l'interrogatoire et en s'appuyant sur le procès-verbal du constat d'accident, la commission a délibéré sur la responsabilité du conducteur dans la survenue de l'accident ». Les sanctions, établies en fonction de la gravité des cas, s'échelonnent

des suspensions avec sursis aux suspensions fermes, allant de 1 mois à 20 ans. Le défaut de maîtrise, la vitesse excessive, l'imprudence du conducteur, le non-respect de feu tricolore sont entre autres les raisons qui ont motivé ces sanctions. Notons que cette Commission spéciale a été réactivée en décembre 2018 par le ministre des Transports, Amadou Koné, dans le cadre de la politique de lutte contre l'insécurité routière et les accidents de la circulation.

Avec Agence Ecofin

Télévision alimentée au solaire

Ignite et Tele10 signent un accord

Le fournisseur de systèmes solaires domestiques Ignite Power vient d'officialiser son rapprochement avec Tele10, un distributeur de chaînes de télévision payantes. À travers ce partenariat, Ignite Power diversifie ses offres dans les zones rurales en Afrique au sud du Sahara.

Alors qu'il connaît un développement fulgurant au Rwanda, le fournisseur de systèmes solaires domestiques Ignite Power noue un partenariat avec Tele10. Objectif, diversifier ses offres dans les zones rurales et étendre la distribution de ses kits solaires. C'est dans ce cadre qu'intervient l'accord avec le fournisseur rwandais de chaînes de télévision payantes. Avec ce partenariat, Ignite Power accompagnera ses systèmes solaires domestiques de télévisions ainsi que d'équipements nécessaires pour l'accès aux chaînes de télévision payantes comme les décodeurs et les paraboles. « Cette nouvelle offre permettra d'étendre les activités de l'entreprise aux hôtels, aux restaurants et aux cafés situés dans des zones hors réseau dans tout le pays (Rwanda) », explique Arthur Houston, le directeur général d'Ignite Power.

La distribution de systèmes solaires domestiques en RDC



Selon l'entreprise qui emploie à ce jour plus de 3 000 personnes, son partenariat avec Tele10 ciblera les entreprises situées dans des zones non raccordées au réseau et mal desservies, en offrant aux clients « une solution de A à Z comprenant une télévision conçue pour le solaire, des panneaux solaires et un accès complet aux contenus de Tele10, le tout de la manière la plus durable et la plus abordable possible ». Le fournisseur de systèmes solaires domestiques installé à Kigali depuis 2016 veut aussi s'appuyer sur son nouveau partenariat pour

développer ses activités dans tous les pays où il distribue ses solutions d'accès à l'électricité, notamment en République démocratique du Congo (RDC). Ce pays à fort potentiel est désormais dans le viseur de nombreux fournisseurs de kits solaires qui veulent faire le business en contribuant au processus d'électrification des zones reculées. En RDC, Ignite Power s'appuiera sur ses partenaires locaux pour diffuser ses systèmes solaires domestiques accompagnés d'équipements de son nouveau partenaire Tele10.

Avec afrik21

Rwanda

Des roches volcaniques transformées en matériaux de construction

Au Rwanda, des entrepreneurs utilisent les roches laissées par la lave des volcans dans le district de Musanze, pour fabriquer pavés, briques et granulats. Ces roches autrefois inexploitées sont désormais valorisées dans la construction de routes et de maisons.



Le district de Musanze est le plus montagneux du Rwanda, englobant la plus grande partie du Parc national des volcans. Les roches produites par la lave sont longtemps restées inexploitées dans cette zone. Mais des maçons se sont mobilisés pour créer une entreprise qui transforme ces pierres en matériaux de construction comme des briques, des pavés et des granulats. L'idée de transformer les roches volcaniques en blocs de construction est née dans l'optique de créer des emplois et de promouvoir

les matériaux disponibles au niveau local. Pour les fondateurs, ces roches abandonnées étaient une opportunité de développer un projet d'entreprise innovante. En 2017, ils ont rassemblé un fonds de 15 millions de francs rwandais pour mettre sur pied leur entreprise dénommée EN-HAQQORE. À l'aide de machines à concasser, ils fabriquent et commercialisent des pavés pour la construction de routes, et des briques pour la construction de maisons et autres bâtiments. L'exploitation des roches volcaniques a également

permis de créer d'autres activités économiques au Rwanda. Une coopérative locale, KOHIA, exploite les granulats de roches produits par ces maçons pour fabriquer des cuisinières. Plus de 600 cuisinières ont déjà été fabriquées sur demande. Trois ans après la création de EN-HAQQORE, l'entreprise emploie une quarantaine de personnes et produit 70 m² de pavés par jour. Les fondateurs ambitionnent de récolter des fonds pour atteindre une capacité de production de 500 m² de pavés.

Avec Agence Ecofin

BRVM 10 115,33

Variation Jour ↓ -0,07 %

Variation annuelle ↓ -22,65 %



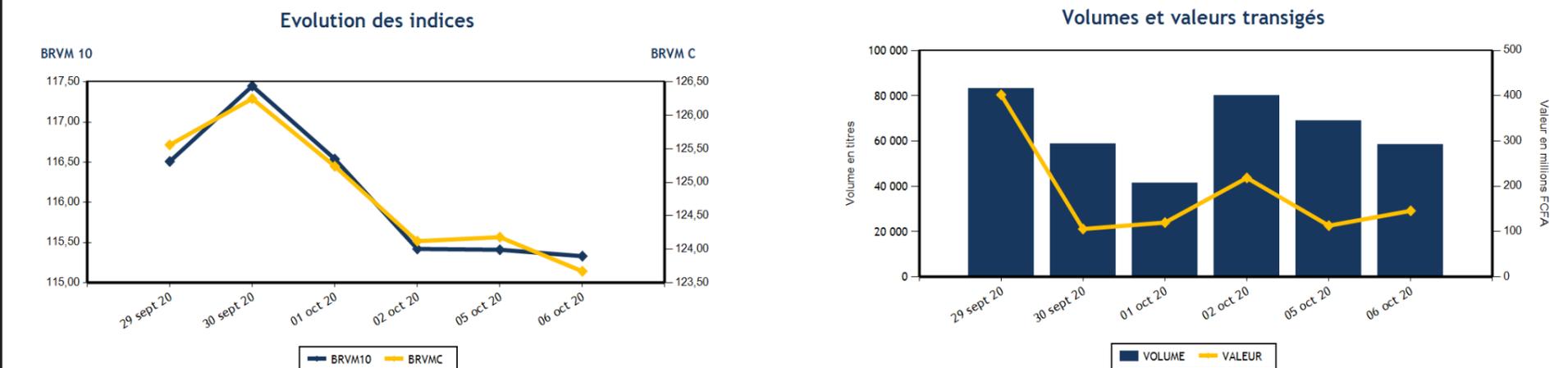
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 192 mardi 6 octobre 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 123,67

Variation Jour ↓ -0,41 %

Variation annuelle ↓ -22,34 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 715 826 491 036	-0,41 %
Volume échangé (Actions & Droits)	56 931	-17,32 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	132 443 085	17,86 %
Nombre de titres transigés	36	9,09 %
Nombre de titres en hausse	6	-14,29 %
Nombre de titres en baisse	18	100,00 %
Nombre de titres inchangés	12	-29,41 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 000	2,56 %	-13,04 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 450	1,62 %	1,92 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	7 400	1,37 %	-7,50 %
SICABLE CI (CABC)	890	0,56 %	41,27 %
CIE CI (CIEC)	1 050	0,48 %	-34,38 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 551 861 090 782	-0,28 %
Volume échangé	1 384	1 849,30 %
Valeur transigée (FCFA)	13 404 418	1 781,85 %
Nombre de titres transigés	11	120,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	4	300,00 %
Nombre de titres inchangés	7	75,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	4 625	-7,50 %	0,00 %
SMB CI (SMBC)	2 590	-7,33 %	0,00 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 050	-7,08 %	0,00 %
SODE CI (SDCC)	2 600	-6,81 %	0,00 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	140	-6,67 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,94	-1,44 %	-12,53 %	13 815	11 617 445	55,03
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	350,86	-0,14 %	-29,17 %	7 932	27 307 465	7,22
BRVM - FINANCES	15	50,92	-0,49 %	-16,51 %	23 099	80 172 100	5,71
BRVM - TRANSPORT	2	309,48	0,00 %	-15,62 %	1 181	1 485 115	7,31
BRVM - AGRICULTURE	5	66,59	-0,61 %	-22,46 %	3 281	3 145 390	6,53
BRVM - DISTRIBUTION	7	190,90	-0,70 %	-24,62 %	7 623	8 715 570	11,63
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	320,81	0,00 %	6,12 %	0	0	4,04
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,64	
Taux de rendement moyen du marché	10,68	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,63	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	76	
Volume moyen annuel par séance	236 173,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	576 456 629,11	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,77	
Ratio moyen de satisfaction	34,67	
Ratio moyen de tendance	1 960,41	
Ratio moyen de couverture	5,10	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,26	
Nombre de SGI participantes	22	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2665 Cotonou
Tél. : (229) 21 91 21 26
Fax : (229) 21 91 20 77



BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 26 30 87 73
Fax : (226) 26 30 87 89



CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77



GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Paredes Netto
C.P. 88 Bissau
Tél. : (246) 320 16 02 Fax : (246) 320 16 02



MALI
Immeuble SICAFI, ACI 2000 Handallaye
B.P. 8136 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
du Niger, Place de la concertation
BP 13 200 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 62
Fax : (227) 20 73 66 47



SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06



TOGO
4691, Boulevard G. GNANASSOGBE Eyadéma,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 18
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Opérateurs télécoms

L'UE dit non à la collecte généralisée de données

La justice de l'UE s'oppose à ce que les Etats ordonnent aux opérateurs télécoms la collecte "généralisée et indifférenciée" des données de connexion et de localisation. En cas de "menace grave pour la sécurité nationale", elle a mis des garde-fous pour une collecte ciblée ou limitée.



S'élevant contre la collecte "généralisée et indifférenciée" des données de connexion et de localisation de leurs clients par les opérateurs télécoms, la justice de l'Union européenne monte au créneau, en imposant notamment des garde-fous. La Cour de justice confirme que le droit de l'Union s'oppose à une réglementation nationale imposant à un fournisseur de services de communications électroniques, à des fins de lutte contre les infractions en général ou de sauvegarde de la sécurité nationale, la transmission ou la conservation généralisée et indifférenciée de données relatives au trafic et à la localisation. Concrètement, les métadonnées des connexions internet et des conversations téléphoniques - qui ne portent pas sur le contenu des messages mais les conditions dans lesquelles elles ont été échangées (identité, localisation, date, durée...) - ne peuvent pas être gardées indéfiniment et uniformément par les opérateurs. La CJUE admet cependant des dérogations encadrées dans le cas où un Etat fait face "à une menace grave pour la sécurité nationale, réelle et actuelle ou prévisible", ce qui peut l'amener à imposer, par "des mesures législatives", une conservation "généralisée et indifférenciée" des données "pour une durée temporellement limitée au strict nécessaire", rapporte l'AFP. La collecte peut également viser les "personnes à l'égard desquelles il existe une raison valable de soupçonner qu'elles sont impliquées dans des activités de

terrorisme". De même, dans la "lutte contre la criminalité grave" et "la prévention des menaces graves contre la sécurité publique", un Etat membre peut également "prévoir la conservation ciblée des données". Pour autant, "une telle ingérence dans les droits fondamentaux doit être assortie de garanties effectives et contrôlée par un juge ou une autorité administrative indépendante", insiste la Cour. Dans un arrêt de 2016 baptisé "Tele2", la CJUE avait déjà jugé que les Etats membres ne pouvaient pas imposer aux fournisseurs une "obligation généralisée et indifférenciée" de collecte et de conservation des données relatives au trafic et données de localisation. Mais plusieurs Etats de l'UE continuent d'exiger une telle collecte afin que les policiers, les magistrats ou les services de renseignement puissent accéder à ces données. Ils s'appuient sur le Traité de l'UE, selon lequel la sécurité nationale "reste de la seule responsabilité de chaque Etat membre". Un argument qui n'a pas convaincu la CJUE, pour laquelle ces pratiques contreviennent bel et bien à la directive européenne "vie privée et communications électroniques" de 2002. Celle-ci "ne permet pas que la dérogation à l'obligation de principe de garantir la confidentialité des communications électroniques et des données afférentes (...) devienne la règle". La CJUE examinait notamment plusieurs décrets d'application du code français de la sécurité intérieure, de 2015 et 2016, attaqués par les organi-

sations la Quadrature du Net, le fournisseur d'accès French Data Network et la Fédération des fournisseurs d'accès à internet associatifs. Elle était également sollicitée sur des réglementations belge et britannique, qui imposaient aux opérateurs le même type de collecte massive des données. "Ces obligations (...) constituent des ingérences particulièrement graves dans les droits fondamentaux garantis par la Charte des droits fondamentaux de l'UE sans que le comportement des personnes dont les données sont concernées présente de lien avec l'objectif poursuivi", souligne la Cour. "Qu'il puisse y avoir une surveillance ciblée de personnes dangereuses ou soupçonnées de l'être, c'est une chose (...) Mais conserver toutes les traces de connexion de manière indifférenciée pendant des périodes aussi longues, c'est de la surveillance de masse", observait début 2020 Alexis Fitzjean, avocat de La Quadrature du Net, association de défense des droits des internautes. De leur côté, les magistrats et services de renseignement français guettaient la décision de la CJUE, s'inquiétant d'être privés d'informations cruciales ou de voir leurs enquêtes entravées -- dans de nombreuses affaires, comme celle des attentats de 2015, ces données de connexion s'étaient avérées décisives. Or, la Cour a estimé mardi que les juges étaient sommés d'écarter les éléments de preuve obtenus par "une conservation généralisée et indifférenciée des données" incompatibles avec le droit de l'Union.

Avec capital.fr

France / entreprise

Le Fonds de solidarité sera renforcé

Des aides élargies pour les entreprises fermées pour lutter contre le coronavirus ou touchées indirectement par ces mesures seront annoncées la semaine prochaine, a indiqué mardi sur France Info le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

Le Fonds de solidarité, on va le renforcer", alors qu'"aujourd'hui, il est limité aux entreprises jusqu'à 20 salariés, il faut voir si on ne peut pas augmenter ce seuil", a déclaré Bruno Le Maire. "C'est une juste revendication, et en général ce gouvernement a pour habitude de répondre positivement aux justes revendications", a-t-il précisé, répondant à une demande du patronat. Il a par ailleurs jugé que la baisse de chiffre d'affaires de 80% requise pour accès à ce fonds qui peut aller jusqu'à 10.000 euros, "c'est trop". "Dès la semaine prochaine, avec Jean Castex, nous allons présenter un nouveau seuil et nous verrons quel sera ce seuil", a encore dit le ministre de l'Economie, qui recevra de nouveau mardi après-midi des responsables du secteur. Intégrer davantage de secteurs Les nouvelles mesures seront présentées lors d'un comité interministériel sur le



tourisme, a précisé Bruno Le Maire. Il a aussi dit souhaiter intégrer dans le fonds de solidarité "d'autres secteurs qui sont à côté de la crise et pourtant la prennent de plein fouet", citant "tout le secteur de l'événementiel", les fleuristes, les graphistes, car "il n'y a plus de cartons pour inviter à un mariage" ou encore les photographes car "aujourd'hui les fêtes où on invite des photographes, il n'y en a plus beaucoup". Bruno Le Maire s'est par ailleurs dit favorable à un amendement du projet de loi

de finances 2021 en direction des PME défendu par le député LREM Laurent Saint-Martin, rapporteur général du budget, qui propose un relèvement de 7,6 à 10 millions d'euros du plafond de chiffre d'affaires pour bénéficier d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés. Le ministre s'est enfin déclaré en faveur d'une prolongation d'un an, jusqu'à fin 2021, de l'abattement d'impôt sur le revenu pour un investissement dans une PME.

(Avec AFP)

Japon

Toyota veut un camion à hydrogène pour 2021

Le géant automobile japonais Toyota et sa filiale Hino ont annoncé mardi qu'ils allaient développer un poids lourd électrique fonctionnant à l'hydrogène pour le marché nord-américain.



Le projet d'un poids lourd électrique fonctionnant à l'hydrogène pour le marché nord-américain fait suite à un autre accord entre Toyota et Hino annoncé en mars visant à développer pour le marché japonais un poids lourd de 25 tonnes roulant à l'hydrogène. Alors que le marché des voitures à hydrogène reste balbutiant, faute notamment d'infrastructures suffisantes, celui des camions et bus à pile à combustible pourrait bien ouvrir la voie, estiment des analystes du secteur. Ces véhicules ont en effet généralement des trajets prévisibles, ce qui pourrait grandement faciliter l'installation de stations à hydrogène sur leur parcours.

Intérêt d'autres constructeurs

Comptant parmi les pionniers mondiaux des voitures à pile à combustible avec son modèle Mirai, Toyota est par ailleurs aussi impliqué dans un projet pilote de camions à hydrogène pour le port de Los Angeles depuis 2017. D'autres grands groupes automobiles s'intéressent de plus en plus au marché émergent des poids lourds à hydrogène, qui ne provoquent pas d'émissions de CO₂, alors que les réglementations environnementales en Europe et en Californie notamment deviennent plus strictes. Le constructeur américain General Motors a prévu de prendre 11% du

capital de son compatriote Nikola, fabricant de camions électriques et à hydrogène, mais ce dernier est dans la tourmente depuis plusieurs semaines en raison de divers scandales. Les groupes allemand Daimler et suédois Volvo se sont aussi associés en avril pour fabriquer des moteurs à hydrogène pour poids lourds, tandis que la firme sud-coréenne Hyundai a également des ambitions sur ce segment. Le fabricant américain de véhicules électriques Tesla, dont le fondateur et patron Elon Musk ne croit guère au potentiel de la technologie hydrogène, mise quant à lui sur des camions électriques à batteries.

(ATS/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Aucun changement à l'horizon ; vous devrez encore gagner votre pain à la sueur de votre front. Ne rêvez pas : Saturne et la Lune ne sont ni l'un ni l'autre des facteurs d'expansion, et ce n'est certainement pas cette fois que vous gagnerez au Loto.

Taureau Vénus est une planète bénéfique et devrait vous porter chance en matière pécuniaire. Il faudra pourtant éviter de prendre trop de risques et vous méfier des envies d'achat déraisonnables.

Gémeaux Vous aurez à traverser une journée difficile sur le plan matériel, qu'il s'agisse d'un retard d'impôts, d'une somme importante à sortir, de capitaux qui vous feront défaut ou de pertes dues à une mauvaise gestion, par exemple. Mais enfin, vous trouverez les solutions.

Cancer Mercure veillera à ce qu'un prêt vous soit accordé pour vous tirer d'un mauvais pas, et vous vous en félicitez. Vous aviez vraiment besoin de cette somme ! Rappelez-vous toutefois qu' "argent emprunté s'en va en riant et revient en pleurant" (proverbe turc). Désormais, essayez de faire des économies afin de pouvoir faire face à des imprévus en toute sérénité. La sagesse veut qu'on garde toujours une poire pour la soif.

Lion Vous ne faites pas partie des personnes les mieux organisées sur le plan financier. Mais avec cet impact de Neptune, vous allez d'un coup vous transformer en fourmi prévoyante. Vous parviendrez à y voir plus clair ; vous éviterez aussi de céder à des tentations ruineuses.

Vierge Vous qui tenez à préserver l'équilibre de vos comptes, pourrez-vous sentir pleinement rassuré sur le plan pécuniaire. Aucune planète ne viendra en effet menacer les secteurs de votre thème liés aux finances. A l'inverse, il ne faut pas non plus vous attendre à des rentrées mirobolantes. Vous aurez envie de faire plaisir à votre entourage, vous pourriez même craquer pour un achat coûteux ; mais vous ne risquez pas de confondre générosité et gaspillage.

Balance Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont allergiques à l'argent. C'est pour ces raisons qu' "il est aussi mauvais d'avoir de l'argent que de n'en avoir pas" (Lucius Florus). On peut parfaitement vivre heureux avec peu à condition, bien entendu, de savoir choisir ses objectifs et de faire preuve d'imagination dans le choix des moyens pour y parvenir.

Scorpion La Lune en bel aspect vous donnera d'assez bons espoirs d'amélioration de votre standing, surtout si vous êtes du troisième décan. Il y aura d'importants mouvements d'argent. Bonne intuition dans les transactions diverses, les placements en Bourse. Des gens qui vous doivent de l'argent seront en mesure de vous rembourser ; n'hésitez pas à insister, s'il le faut, et à vous montrer ferme. Ne faites pas de dépenses déraisonnables.

Sagittaire Vous avez pris la fâcheuse habitude de dépenser beaucoup d'argent pour calmer vos angoisses ou compenser vos déceptions. Ne continuez plus à vivre au-dessus de vos moyens, sinon vous risquez d'avoir bientôt sur le bras de graves problèmes. Prenez la ferme résolution d'exercer un contrôle sévère sur votre compte en banque ; "n'achetez pas ce qui est utile, mais ce qui est nécessaire" (Caton le Censeur).

Capricorne Pas de planète pour influencer les secteurs de votre thème liés à l'argent, ce qui vous mettra à l'abri des mauvaises surprises mais aussi vous privera d'un éventuel coup de chance. Certains d'entre vous profiteront de ces moments de calme pour réfléchir à une nouvelle manière d'employer leurs ressources. Peut-être aurez-vous envie, à plus ou moins long terme, d'acheter un appartement ou une maison. Dans cette optique, vous rechercherez les meilleurs moyens de valoriser vos économies.

Verseau Très bel équilibre de base dans le domaine financier. Mais saurez-vous le préserver ? Soumis à l'impact de Pluton, planète qui est par nature liée à l'argent, vous risquez de vous lancer sans précaution dans des opérations financières assez dangereuses. Ce ne sera pas le moment de modifier vos placements, ni de décider d'effectuer un achat important.

Poissons Rien de bien important à signaler dans le domaine financier. Votre situation sera stable. Un point, toutefois, à souligner : Jupiter va très certainement vous aider à améliorer vos revenus dans les semaines qui viennent.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude et pas de touer ou
d'éternuer.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
e les toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Gestion des risques biologiques**Le Togo bénéficie du projet "BIO-RISKS"**

Le Togo et 9 autres pays africains vont bénéficier du projet "BIO-RISKS" intitulé « Anticiper et gérer les risques biologiques pour renforcer la résilience des agriculteurs au changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Apprend-on.



Ce projet sera mis en œuvre pour aider les agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, à juguler l'impact négatif des parasites et autres maladies, sur les spéculations. En d'autres termes, BIORISKS ambitionne de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et ceci, dans dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. D'une durée de 5 ans, le projet est financé par l'Union européenne et la mise en œuvre est confiée au CORAF et au Programme WAVE (Central and West African Virus Epidemiology for food security), de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Le lancement de ce projet qui jouera assurément un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la sous-région, sera effectué ce 06 octobre 2020 à partir de 09H00, temps universel, lors d'un atelier virtuel qui durera deux jours. L'atelier rassemblera des collaborateurs du Programme WAVE et du Secrétariat Exécutif du CORAF, des chercheurs des hubs du Programme WAVE, des chercheurs du Centre Régional d'Excellence sur les Racines et Tubercules, le représentant du BIMAF (Biorisk Management Facility). Des représentants de

la Délégation de la Commission de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, des représentants de l'Université Félix Houphouët-Boigny y sont conviés. Le Centre National de la Recherche Agronomique de Côte d'Ivoire sera également représenté. "Le projet BIORISKS entend se focaliser sur la maladie du virus de la mosaïque du manioc (Cassava mosaic disease - CMD), la maladie de la striure brune du manioc (Cassava brown streak disease CBSD), la chenille légionnaire d'automne et les mouches des fruits," a déclaré le Dr Abdou Tenkouano, Directeur exécutif du CORAF. "Face à une population sans cesse galopante requérant donc une productivité agricole plus soutenue afin d'en garantir la nutrition, ces parasites et maladies constituent de redoutables menaces biologiques qui compromettent sérieusement la sécurité alimentaire et l'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD) N°2 zéro faim et de façon indirecte, plusieurs autres ODD tels que l'ODD N°1 pas de pauvreté et l'ODD N°3 —bonne santé et bien-être," a déclaré le Prof. Justin Pita, Directeur exécutif de WAVE. Le projet BIORISKS fait partie de l'initiative DeSIRA (Development Smart Innovation

through Re-search in Agriculture). Le CORAF met en œuvre au total trois projets de l'initiative DeSIRA. Les deux autres comprennent le CAADP-XP4 et Renforcement des réseaux et des capacités institutionnelles en amélioration des plantes pour le développement de cultures résilientes répondant aux besoins des paysans d'Afrique de l'Ouest (ABEE). Il existe actuellement près de 14 initiatives DeSIRA à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour un montant de près de 70 millions d'euros. DeSIRA cherche à stimuler l'innovation dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires —particulièrement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire— pour mieux résister aux effets du changement climatique, et aussi aux menaces biologiques. Pour information, ce projet se décline notamment en l'amélioration de la productivité des agriculteurs et en la stabilisation des rendements et des revenus des principales cultures vivrières et fruitières des pays cibles notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la Sierra Leone et le Togo.

Avec Vert-Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Poste de pesage**La station de Tsévié sera prête dès mars prochain**

Démarrés en février dernier, les travaux de construction de la station de pesage de Tsévié (35 km au nord de Lomé), dénotent déjà un résultat satisfaisant. On annonce l'opérationnalisation de l'infrastructure dès mars 2021.

D'entame, il faut rappeler que ce chantier financé par l'UEMOA dans le cadre de l'application du 14ème règlement de l'organisation sous régionale, s'inscrit dans l'harmonisation au sein de l'Union des normes et du contrôle des gabarits, des poids et des charges à l'essieu des véhicules poids lourds. Ainsi, cette station en cours de construction, limitera les surcharges des poids lourds qui sont les principaux facteurs de la dégradation de nos infrastructures routières, informe-t-on. Par ailleurs, l'infrastructure routière bénéficiera « des bâtiments pour l'administration et les services de sécurité, d'un poste de contrôle pesage,



de deux paillotes pour les camionneurs, des kiosques (guérites) de contrôle, deux parkings de 10 places chacun pour les véhicules en surcharge et des aires de circulation pour le bon fonctionnement des opérations sur le site ». Aussi, l'ouvrage disposera d'une voie de file d'attente

pour le véhicule à contrôler après pesage, de deux voies de réinsertion pour la remise en circulation des véhicules et des allées piétonnes. Notons que les travaux sont réalisés par l'Agence togolaise d'exécution des travaux urbains (AGETUR -Togo).

Avec iciLome

Environnement**Une nouvelle baleine échouée à la plage de Lomé**

Il s'agit de la deuxième découverte en une semaine seulement. Les images circulent déjà sur les réseaux sociaux. Encore une baleine qui échoue sur les côtes togolaises, plus précisément à la plage de Lomé.

Le cétacé a été découvert dans la nuit de mardi 6 à ce mercredi 7 octobre 2020. Et c'est devant l'Ambassade d'Allemagne que les riverains ont aperçu l'animal, mort. Personne ne sait encore la cause

de la mort de la baleine. Mais le phénomène commence par inquiéter les gens et beaucoup se posent des questions. Peut-être que les experts maritimes pourraient donner plus d'explication au phénomène. On se rappelle, l'année dernière,

une baleine a échoué à Aneho. Cela a servi de viande à la population qui était allée à la plage avec des coupe-coupe et couteaux pour se mettre plein leurs casseroles.

Avec iciLome

FC Barcelone**Nouvelle baisse de salaire pour tous ses joueurs !**

Le club catalan est fortement impacté financièrement par la crise du coronavirus. Et encore une fois, ce sont les joueurs qui vont payer la note.

Ce matin, nous vous relayons une information en provenance de Catalogne indiquant que si Memphis Depay n'avait pas signé au FC Barcelone lundi dernier, c'était parce que la LFP espagnole a mis son veto. La raison ? Le salaire du Batave allait faire exploser le plafond autorisé pour la masse salariale culé. De quoi confirmer les difficultés financières du géant espagnol. Ce matin, le journal Sport soulignait justement que les départs de Rafinha, Ivan Rakitic, Luis Suarez,

Arturo Vidal, Nelson Semedo, Arthur, Jean-Clair Todibo et de Moussa Wagué ont permis aux Blaugranas d'économiser pas moins de 77 M€ en salaires. De quoi alléger la note, même si la direction catalane a annoncé vouloir serrer encore plus la ceinture. Selon Marca et la Cadena COPE, le Barça a lancé une grande opération de baisses des salaires pour toutes les sections du club (football, handball, basketball etc...) et cela concerne aussi bien les joueurs que le personnel. Une mesure qui ressemble fort

au chômage partiel instauré en mars et pour lequel le président Josep Maria Bartomeu avait réussi, non sans mal, à ce que ses joueurs acceptent de baisser temporairement leurs émoluments de 70%. Pour le moment, le pourcentage de cette nouvelle baisse espérée n'a pas filtré. La Cadena COPE explique d'ailleurs que les dirigeants clés ont désormais 15 jours pour en discuter avec le Comité d'entreprise. Les joueurs, eux, devront choisir un représentant pour les négociations avec la direction.

Footmercato.net

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR